

préliminaires; la date-limite de réception des soumissions est fixée au 18 décembre.

3. Le revêtement sera terminé en juin 1970 et l'aérogare en mai 1970.

4. Lorsque les besoins opérationnels de l'aéroport, tels qu'on les prévoit, pourront justifier une telle mesure. Pour le moment, dans l'attente des résultats d'études détaillées qui ont été entreprises sur les besoins de l'aéroport de Charlottetown et son rôle dans le réseau de transport aérien des Maritimes, nous prévoyons que cette mesure pourrait être nécessaire entre 1975 et 1980.

5. Quatre.

6. Sur les quatre vols précités, deux sont effectués par des B737 de 105 passagers et deux autres par des Dart Herald de 41 passagers. La capacité quotidienne totale est donc de 292 passagers.

7. Trente-deux passagers.

#### ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LES SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT

##### Question n° 524—M. McQuaid:

Parmi les 278 cas d'aide financière aux établissements qui s'installent ou s'agrandissent dans les régions défavorisées, que le ministère de l'Expansion économique régionale a approuvés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1969, a) combien concernaient la province de l'Île-du-Prince-Édouard, b) quel est le nom des industries bénéficiaires, c) quelle somme représentait l'aide dans chaque cas et s'agissait-il d'un prêt ou d'une subvention, d) à combien estime-t-on le nombre d'emplois permanents qui seront ainsi créés?

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): a) 13; b) et c) Les détails concernant les subventions au développement ne sont divulgués que lorsque les travaux de construction sont commencés (au terme de la nouvelle loi) ou après la mise en exploitation commerciale de l'entreprise (aux termes de l'ancienne loi); d) 711.

#### L'UTILISATION D'ANIMAUX POUR LES ESSAIS DE MATÉRIEL DE GUERRE CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE

##### Question n° 530—Mme MacInnis:

La station de recherche pour la Défense, située à Suffield (Alb.), utilise-t-elle encore des animaux pour ses essais de matériel de guerre chimique et biologique?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): L'établissement de recherches pour la Défense, à Suffield, dans la poursuite de ses travaux de recherche sur la protection contre les attaques chimiques et biologiques, utilise des animaux, comme le font tous les laboratoires de médecine, dans le but d'assurer la protection de l'humanité et de lui permettre de vivre en paix. L'établissement

en cause obtient les animaux qu'il requiert de la même façon que les laboratoires de médecine, et les traite le plus humainement possible, en observant les règles établies à ce sujet par la Fédération canadienne des sociétés biologiques.

#### LE COURRIER POSTAL DES AMBASSADES ÉTRANGÈRES

##### Question n° 532—M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

1. Quels arrangements ou accords sont intervenus entre le gouvernement du Canada et les missions diplomatiques étrangères en territoire canadien au sujet des privilèges d'expédition par la poste canadienne de leur courrier adressé à des endroits au Canada?

2. Tout le courrier des missions diplomatiques étrangères à destination d'endroits au Canada est-il expédié en franchise et, dans l'affirmative, de quelle façon désigne-t-on ce courrier?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et ministre des Communications): 1. En vertu de la Convention de l'Union postale des Amériques et de l'Espagne, le courrier autre que le courrier-avion de membres dûment reconnus des corps diplomatiques se trouvant au Canada et représentant les pays suivants: L'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, Costa Rica, Cuba, la République Dominicaine, l'Équateur, le Guatemala, Haïti, le Honduras, le Mexique, Nicaragua, Panama, le Paraguay, le Pérou, Salvador (El), l'Espagne, les États-Unis, l'Uruguay et le Venezuela, peut être acheminé franc de port lorsqu'il est déposé à Ottawa pour être livré au Canada ou dans les pays susmentionnés. Comme le Canada fait lui-même partie de l'Union, nos ambassades dans les pays susnommés jouissent de ce même avantage.

2. Seul le courrier provenant des ambassades des pays de l'Union postale des Amériques et de l'Espagne a droit à la franchise postale dont il est question dans le paragraphe (1) plus haut. Ce courrier doit être revêtu du nom de l'ambassade et porter, bien en vue, les mentions «Correspondance diplomatique» et «Franc de port».

#### LES TIMBRES DE SIX CENTS À L'EFFIGIE DE LA REINE

##### Question n° 540—L'hon. M. Dinsdale:

1. Y a-t-il encore des timbres-poste de six cents à l'effigie de la Reine du Canada et, dans la négative, quand en a-t-on cessé l'émission?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de recommencer à en émettre et, dans l'affirmative, à quel montant?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et ministre des Communications): 1. Oui.

2. Sans objet.